

II PROGRAMMES D'ÉCHANGE

12. Banque de missions

Les deux parties vont consacrer 120 jours afin de faciliter les échanges de professionnels et de spécialistes dans les domaines de la culture et des arts. Ces échanges prendront la forme de visites qui dureront environ 7 jours chacune. Le pays d'envoi paiera les frais de voyage et le pays d'accueil assumera les frais d'hébergement raisonnables et versera le tarif quotidien. Les dispositions pour organiser ces visites devront être prises par les voies diplomatiques habituelles. Les deux parties font remarquer que ce programme est peu utilisé, en particulier pour les échanges culturels.

13. Échanges de jeunes

Les deux parties s'entendent sur les avantages que présente l'échange de jeunes. La partie canadienne rappelle que le Programme d'emplois d'été a un quota de 120 participants et le Programme d'échange de jeunes travailleurs, un quota de 100 participants, et que ces quotas sont soumis au principe de la réciprocité. Elle déclare qu'il existe un certain déséquilibre dans les taux réels de participation et que, si on ne peut obtenir une plus grande réciprocité dans le nombre des participants, les autorités canadiennes devront peut-être réduire les quotas en 1995.

III ARTS ET CULTURE

14. Environnement en mutation

Les deux parties ont un échange de vues fructueux sur la situation politique récente et sur les répercussions à l'étranger des priorités gouvernementales dans le domaine des arts et de la culture. La partie canadienne expose les grandes lignes des discussions qui sont en cours afin d'apporter plus de cohérence au secteur des relations culturelles internationales et de l'enseignement supérieur et d'augmenter son impact et son efficacité. Ces discussions ont lieu dans un climat de grands changements à l'échelle nationale et internationale, lesquels comprennent, entre autres, la fin d'un monde bipolaire, les restrictions financières et une technologie en rapide évolution. La délégation néerlandaise répond en décrivant l'élaboration aux Pays-Bas d'une politique culturelle fondée sur un cycle de planification de quatre ans, et dépose un certain nombre de documents d'orientation.